



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

SEANCE DU 25 juin 2004

**Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité électrique
de divers bâtiments - Avenant N° 3 au lot 3**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

DELIBERATION D20040263

Patrimoine Bâti et Moyens

Programme ID - Travaux de mise aux normes de sécurité électrique de divers bâtiments - Avenant N° 3 au lot 3

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Je vous rappelle que la ville a engagé un important programme de travaux de mise en conformité des bâtiments communaux.

La vente ou la désaffectation de certains équipements génère une moins value définie dans le projet d'avenant joint en annexe.

| Lots | Entreprises | Montant initial T.T.C. du marché € | Total avenant n° 1 passé T.T.C. € | Total avenant n° 2 passé T.T.C. € | Total avenant n° 3 passé T.T.C. € | Montant du marché après avenants | % du montant initial du marché |
|-------------|--------------------|---|--|--|--|---|---|
| 1 | SNGC | 402.035,50 | / | / | / | 402.035,50 | |
| 2 | SNGC | 393.830,69 | / | / | / | 393.830,69 | |
| 3 | EI / INEO | 538.782,27 | - 27.858,92 | - 1.118,71 | - 36.513,77 | 473.290,87 | - 12,16 % |

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 3 au lot 3 des marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS